



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le 05/05/2026

ID : 070-247000755-20260428-D2026_058B-DE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT Haute-Saône

ARRONDISSEMENT Lure

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 28 avril 2026

Autorisations pluriannuelles- AP/CP

DÉLIBÉRATION

N° 2026-058

En exercice : 37
Titulaires présents : 33
Suppléant : 1
Pouvoirs : 3
Absents : 3
Nombre de votants : 37

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril, les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil se sont réunis, à la salle du Conseil Municipal de Luxeuil-Les-Bains 70300 sur convocation adressée par le Président le vingt-et-un avril dernier.

Le Conseil Communautaire nomme Marie-Hélène Daval secrétaire de séance.

Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à
Martine BAVARD			Hassan EL BOUCHEHATI			Éric PETITJEAN		
Jérôme BERNARD	POUV	Michel CALLOCH	Sophie EL OMRI			Sébastien RICHARDOT		
Joël BRICE			Cédric FAIVRE			Catherine SALFRANC		
Frédéric BURGHARD			Claudette FAIVRE-BAZIN			Alain SCHELLE		
Michel CALLOCH			Marie-Christine FRICHET			Yves SIMONIN		
Christian CHAMAGNE	SUPP	Isabelle AUGIER	Sylvie GAVOILLE			Nathalie SIRVEAUX		
Roland CHAMAGNE			Philippe GÉRARD			Justine TACLET		
Jean-Luc DAVAL			Bernard GIRE	POUV	Roland CHAMAGNE	Daniel TONNA		
Marie-Hélène DAVAL			Loïc LABORIE			Guillaume VILLEQUEZ		
Jacques DESHAYES			Christophe LEJEUNE			Anne-Lise VINCENT	POUV	Martine BAVARD
Véronique DEVOILLE			Béatrice LEPAGNEY			Laurent ZIEGLER		
Nathalie DIRAND			Emilien MONNEY					
Dominique DUCHANNOIS			Nicolas NURDIN					

*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Suppléé(e) par

Exposé

Selon l'article L.1612-1 du CGCT, l'un des principes budgétaires des finances publiques repose sur l'annualité. La procédure des autorisations de programme et des crédits de paiement est une dérogation à ce principe. Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la visibilité financière des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Les Autorisations de Programme / Crédit de Paiement constituent « la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées » de manière pluriannuelle. Elles demeurent valables, sans limitation de durée, jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées.

Le débat d'orientations budgétaires 2026 a conduit le conseil communautaire à inscrire de nouveaux projets et à modifier certaines opérations en cours.

INVESTISSEMENT

AP-CP n° 2019-01 Construction équipement aquatique – Opération n°53

Créé par délibération n°2019-055 du 08.04.2019

Montant de l'autorisation de programme (TTC)	Mandaté au 31.12.2025	Crédits de paiement 2026	Crédits de paiement 2027	Crédits de paiement 2028	Crédits de paiement 2029
11 961 058 €	9 618 500 €	2 342 558	0 €	0 €	0 €

AP-CP n° 2019-04 Développement économique Aides aux entreprises – Opération n°40

Créé par délibération n°2019-055 du 08.04.2019

Montant de l'autorisation de programme révisée (TTC)	Mandaté au 31.12.2025	Crédits de paiement 2026	Crédits de paiement 2027	Crédits de paiement 2028	Crédits de paiement 2029
669 065 €	272 065 €	157 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €

AP-CP n° 2021-01 – Restructuration CS Taiclet Études et Travaux- Opération n°70

Créé par délibération n° 2021- 062 du 07.04.2021

Montant de l'autorisation de programme (TTC)	Mandaté au 31.12.2025	Crédits de paiement 2026	Crédits de paiement 2027	Crédits de paiement 2028	Crédits de paiement 2029
2 880 000 €	13 864 €	374 298 €	1 245 919 €	1 245 919 €	0 €

AP-CP n° 2022-01 Abords du centre aquatique et Desserte Athelots– Opération n°73

Créé par délibération n°2022-050 du 04.04.2022

Montant de l'autorisation de programme (TTC)	Mandaté au 31.12.2025	Crédits de paiement 2026	Crédits de paiement 2027	Crédits de paiement 2028	Crédits de paiement 2029
1 428 100 €	1 031 087 €	397 013 €	0 €	0 €	0

AP-CP n° 2022-02 FICAT - Opération n°74

Créé par délibération n°2022-050 du 04.04.2022

Montant de l'autorisation de programme révisée (TTC)	Mandaté au 31.12.2025	Crédits de paiement 2026	Crédits de paiement 2027	Crédits de paiement 2028	Crédits de paiement 2029
294 000 €	90 457 €	104 543 €	33 000 €	33 000 €	33 000 €

AP-CP n° 2022-03 Nouvelle Crèche – Opération n°75

Créé par délibération n°2022-050 du 04.04.2022

Montant de l'autorisation de programme révisée (TTC)	Mandaté au 31.12.2025	Crédits de paiement 2026	Crédits de paiement 2027	Crédits de paiement 2028	Crédits de paiement 2029
2 160 000 €	24 106 €	1 435 894 €	700 000 €	0 €	0 €

AP-CP n° 2023-01 Siège Centre Administratif Réhabilitation MFR – Opération n°81						
Créé par délibération n° 2023-054 du 03.04.2023						
Montant de l'autorisation de programme révisée (TTC)	Mandaté au 31.12.2025	Crédits de paiement 2026	Crédits de paiement 2027	Crédits de paiement 2028	Crédits de paiement 2029	
3 600 000 €	47 459 €	120 000 €	360 000 €	3 072 541 €	0 €	

AP-CP n° 2023-02 Terrains familiaux – Opération n°78						
Créé par délibération n° 2023-054 du 03.04.2023						
Montant de l'autorisation de programme (TTC)	Mandaté au 31.12.2025	Crédits de paiement 2026	Crédits de paiement 2027	Crédits de paiement 2028	Crédits de paiement 2029	
240 000 €	0 €	100 000 €	140 000 €	0 €	0 €	

AP-CP n° 2023-03 Soutien à la démographie médicale – Opération n°79						
Créé par délibération n° 2023-054 du 03.04.2023						
Montant de l'autorisation de programme révisée (TTC)	Mandaté au 31.12.2025	Crédits de paiement 2026	Crédits de paiement 2027	Crédits de paiement 2028	Crédits de paiement 2029	
50 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	

AP-CP n° 2024-02 – Destruction Piscine – Construction équipement aquatique – Opération n°82						
Créé par délibération du 08.04.2024						
Montant de l'autorisation de programme révisée (TTC)	Mandaté au 31.12. 2025	Crédits de paiement 2026	Crédits de paiement 2027	Crédits de paiement 2028	Crédits de paiement 2029	
408 000 €	2 102 €	405 898 €	0 €	0 €	0 €	

AP-CP n° 2026-01 – Centre technique – Opération n°87						
Créé par délibération du 27.04.2026 Nouveau						
Montant de l'autorisation de programme (TTC)	Crédits de paiement 2026	Crédits de paiement 2027	Crédits de paiement 2028	Crédits de paiement 2029		
3 000 000 €	50 000 €	350 000 €	2 600 000 €	0 €		

Décision

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve les AP/CP ci-dessus.

Ainsi délibéré et signé

Pour copie conforme

Le Président

Jacques DESHAYES